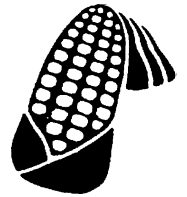




**AMÉRIQUE  
LATINE**



**D 2049 • Aml6**  
1-15 février 1996

***Diffusion de l'information sur l'Amérique latine***

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69002 Lyon - France • Tél. 72 77 00 26 - Fax 72 40 96 70

**MOTS-CLEFS**

Paix  
Guerre  
Médiation  
Processus de paix  
Rôle des Églises  
Pastorale

# **MÉDIATION DANS DES CONFLITS DE TRÈS FORTE INTENSITÉ**

## **Perspective ouverte par la médiation d'un évêque Don Samuel Ruiz García, évêque de San Cristóbal de las Casas, Mexique**

*Les réflexions qui suivent proviennent du diocèse de San Cristóbal de las Casas, Chiapas, Mexique, et ont été élaborées dans le cadre d'une recherche continentale et internationale sur le rôle de médiation effectivement joué par les Églises dans les conflits armés. Les auteurs analysent les raisons socio-politiques de ce rôle des Églises depuis l'ouverture des négociations jusqu'à la paix finale. Le*

*facteur religieux apparaît, de fait, comme un élément clef de la solution. La justification théologique du rôle ainsi joué par les Églises est fondée sur une certaine compréhension de leur fonction ministérielle et de leur mission pastorale.*

*Texte original publié par le diocèse de San Cristóbal de las Casas, Chiapas, Mexique, novembre 1995.*

### **I - Introduction**

Au Chiapas se jouent, sur le plan de l'Église et de la société, des défis qu'on peut légitimement transposer à l'ensemble du Mexique, à l'Amérique latine et au monde. Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas facile de déchiffrer toutes les clés et les leçons qui émanent de cette expérience et peuvent ainsi éclairer d'autres étapes et d'autres médiations.

A partir du 1er janvier 1994, le Chiapas et le Mexique firent leur entrée sur la scène internationale quoique d'une façon différente de ce à quoi on s'attendait : l'irruption d'un mouvement indigène qui a pris les armes devant l'impossibilité de trouver des réponses aux demandes essentielles qu'il avait exposées, pendant

de nombreuses années, par des voies légales.

Il est impossible de comprendre le Chiapas si on l'isole de la problématique nationale et mondiale. Les faits vécus au début de 1994 sont le fruit du système politico-économique néolibéral qui, dans la pratique, a démontré son inefficacité. Les avancées présumées de ce système se font au prix de l'appauvrissement des majorités ; cela se manifeste dans les pays dits du tiers monde.

Il existe actuellement dans le monde quarante-huit conflits armés. Il est un domaine de la recherche politique et sociale qui se spécialise dans les conflits armés et les processus de paix, lequel a démontré que dans tous ces conflits, le facteur religieux, loin

d'être une partie du problème, est une partie de la solution. De plus, dans la plupart de ces quarante-huit conflits armés, les Églises jouent un rôle de médiateur ; une bonne part de ces interventions ecclésiales de médiation sont prises en charge par des évêques et des instances catholiques.

La préoccupation suscitée par cette alarmante réalité de la guerre qui s'étend dans le monde entier, résultat de modèles politiques et économiques qui démontrent leur incapacité à générer le développement intégral des peuples, a conduit plusieurs organismes à mettre en commun, dans des forums internationaux et continentaux, leur recherche d'alternatives susceptibles de contribuer à la construction de la paix.

Les réflexions suivantes proviennent du diocèse de San Cristóbal de las Casas, Chiapas, Mexique ; elles furent l'objet d'échange et d'enrichissement, à l'occasion d'une recherche sur le rôle des Églises dans la pacification et la médiation, dans des forums internationaux et continentaux.

## II - Conflits et médiation

A partir d'une réflexion approfondie sur notre propre expérience et de la connaissance des aspects particuliers de divers conflits dans le monde, nous avons pu trouver quelques caractéristiques communes, comme par exemple :

1. Les conflits créent d'une certaine façon des processus irréversibles qui génèrent et exigent des situations nouvelles et des changements profonds. On ne peut donc pas revenir à l'état antérieur qui explique la violence, c'est seulement en affrontant les causes qu'on construit la paix.

2. Là où surgissent des conflits, les instances politiques et sociales de représentation et de médiation ou de débat social n'ont pas fonctionné. Les conflits révèlent également des carences au niveau des structures et des acteurs politiques et sociaux ; les conflits armés ne peuvent être résolus qu'en générant et en renforçant les acteurs politiques et sociaux. Une chose est d'arrêter la guerre ; une autre, bien différente, de construire la paix. La construction de la paix n'est pas possible sans des acteurs politiques et sociaux agissant en vue du bien commun : leur carence explique l'explosion des conflits armés.

3. Les causes des conflits sont généralement liées à des situations d'injustice, de déficit démocratique et de violation des droits de l'homme. C'est pourquoi, quand nous disons qu'il n'est pas possible de construire la paix sans prendre en considération les causes de la guerre, notre réflexion nous conduit à affirmer qu'on ne peut obtenir la paix, dans les conflits du tiers monde, sans générer une nouvelle étape de développement et un nouveau modèle social.

4. Dans plusieurs conflits armés, les Églises sont requises pour apporter

leur concours au service de la médiation. La capacité de confiance dont disposent les Églises par rapport à ces conflits ne vient pas seulement de ce qu'elles pallient la carence des acteurs politiques et sociaux, ni seulement du fait qu'il n'y ait pas de partis politiques forts ou encore de l'incapacité des acteurs à dialoguer entre eux. Ce sont là des éléments qui expliquent, mais la constante mondiale est que la médiation effectuée par les Églises est déterminée par leur propre spécificité, par leur identité. Il y a là une reconnaissance du caractère distinct, prophétique et non politique, que les Églises peuvent mettre en oeuvre ; la capacité de confiance dont elles disposent est très liée à leur capacité de service désintéressé. En tant qu'acteurs, elles ne vont pas capitaliser pour elles leur capacité de médiation, même pas pour fortifier leur propre projet. Elles savent que leur projet c'est la paix, et en conséquence, étant plus objectives, engagées et neutres, elles peuvent apporter beaucoup en s'acquittant de cette tâche de médiation.

5. Notre expérience nous a fait percevoir que les processus de conflits armés et de paix connaissent plusieurs étapes que nous ne pouvons comprendre si nous ne considérons pas la totalité du processus. Non seulement la médiation des Églises est valable dans cette étape du conflit armé qui ouvre la voie à la négociation mais cette tâche est importante tout au long du processus, du conflit jusqu'à la paix.

6. La médiation n'est pas achevée par l'obtention d'un accord politique entre les différentes parties d'un conflit armé, ni même par l'arrêt des hostilités. La partie la plus difficile est la construction de la paix. C'est dans cette longue étape qui comprend réconciliation, reconstruction et changements que le rôle des Églises est particulièrement fondamental. La médiation ne trouve pas son achèvement dans le dialogue des acteurs du conflit en vue d'arrêter la guerre, mais elle doit se consacrer à la mise en place de conditions qui feront de tous les acteurs civils, politiques et sociaux de la région des co-participants et des

co-responsables dans la construction de la paix.

## III - La médiation de l'Église de San Cristóbal de las Casas au Chiapas et au Mexique

1. Il convient d'abord de rappeler que, dans le diocèse de San Cristóbal de las Casas, s'est développé un processus ecclésial conforme aux orientations du Concile oecuménique Vatican II et aux Conférences de l'épiscopat latino-américain dans les trois dernières décennies. Celui-ci a encouragé une plus grande participation des membres de l'Église et non seulement du clergé ou des permanents institutionnels, à des tâches qui lui sont propres : liturgie, évangélisation, service du monde et catéchèse. Et cela, dans un esprit de service de la communauté des frères et soeurs.

Dans ce contexte la communauté est comprise comme un tout ouvert aux événements de son environnement social et politique et aux besoins du monde entier. Ainsi entendue, la réalité sociale conditionne l'agir de la communauté ecclésiale, laquelle doit répondre conformément à sa spécificité et en rapport direct avec son fondateur et inspirateur.

2. Dans notre diocèse on a accordé la priorité au sens de la communauté ; dans ce cadre, on a favorisé le service du prochain ( par la proclamation de la Parole de Dieu, par la recherche d'une expérience religieuse, par la recherche d'alternatives économiques, par le discernement de nouvelles expressions sociales et même politiques) ; l'expérience communautaire est l'élément critique et le point de départ du sens de tout ce que ses membres mettent en oeuvre . Dans cette Église particulière, nous avons entendu la médiation comme un service à la communauté, comme une mission propre et une mission d'ensemble.

3. Comprendre la tâche pastorale de l'évêque comme un service de l'unité, de la réconciliation et de la formation de la communauté dans l'Église qu'il préside, a son fondement dans la tradition ecclésiale et dans la pratique actuelle. C'est ainsi que toute

action visant le renforcement des structures sociales, tendant à générer un accroissement de la vie fraternelle, de la justice et de la paix, n'est pas étrangère à sa charge.

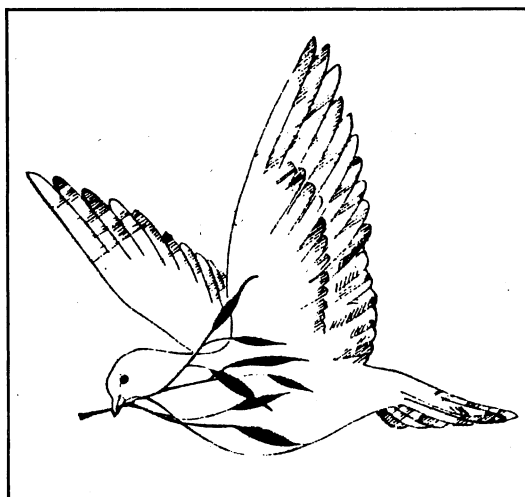
Comme cela a déjà été explicité dans les paragraphes précédents, dans les conflits sociaux et politiques qui aboutissent à des soulèvements armés, et dont la cause est la pauvreté et l'injustice, nous découvrons qu'il existe des structures qui rendent impossibles la vie harmonieuse et la participation des majorités, en particulier celle des plus pauvres. Par conséquent, une des tâches authentiques de l'évêque, conformément à son rôle, l'incite à s'engager dans des activités capables de favoriser le surgissement de structures et d'acteurs sociaux qui créeront des situations nouvelles, des alternatives à celles qui provoquent le conflit armé.

4. En second lieu, nous constatons que plusieurs personnes, parmi lesquelles quelques évêques n'ont malheureusement pas compris cette dimension de la vie ecclésiale. L'opinion selon laquelle la mission de médiation est incompatible avec la charge propre d'un évêque pêche par réductionnisme. La mission de la paix et de la médiation est profondément ecclésiale et profondément épiscopale. Selon la conception chrétienne, Jésus-Christ est le médiateur par excellence, d'où le fait que ses disciples assument la tâche de faire en sorte que les ennemis deviennent des frères.

5. Il est important d'apprécier le fait que la Conférence de l'épiscopat mexicain (CEM) a encouragé l'accompagnement du diocèse de San Cristóbal et de son évêque. Depuis janvier 1994, la Commission épiscopale pour la paix a donné son accord et déjà ont été élaborées trois lettres pastorales pour appuyer le processus de

paix dans la justice et la dignité. De sorte que l'appui et le soutien que la CEM a apportés au processus de paix se situe dans la tradition ecclésiale de la médiation.

6. En troisième lieu, il convient d'affirmer que l'obligation d'assumer la tâche de la médiation comme une tâche propre s'étend à toutes les Églises, dans la mesure où celles-ci comprennent qu'elles sont au service de la société et du monde. Il ne suffit pas d'accompagner la mission de médiation d'un évêque catholique. La paix est liée à la reconstruction et à la réconciliation qui doivent être vécues



au niveau national pour que soient assurées les conditions d'un changement, qui non seulement permettent la construction de la paix, pour ce qui nous concerne au Chiapas, mais qui permettent également de prévenir les situations de violence et aussi la construction de la justice qui est nécessaire dans d'autres parties du pays.

#### IV - Conclusion

La leçon que nous devons en tirer est la suivante : si nous ne commençons pas, dès maintenant, à assumer comme une nécessité nationale, une nouvelle étape de changements - qui d'ailleurs sont nécessaires non seulement au

Chiapas mais en d'autres lieux où existent les conditions pour qu'apparaissent et se multiplient de nouvelles formes de violence - et si les Églises n'assument pas leur rôle comme élément moteur de cette nouvelle étape, nous serions en train d'abandonner une de nos tâches vitales qui est la défense de la vie.

Par conséquent, dans cette perspective, la médiation de l'évêque et celle d'une Église particulière ne sortent pas du domaine qui est le leur ; au contraire, c'est ainsi que se déploie, comme dans beaucoup d'autres pays, la mission proprement ecclésiale. C'est grâce à une profonde dimension pastorale, ecclésiale et épiscopale qu'on peut rendre un service de médiation dans les conflits armés provoqués par des conditions de pauvreté, par un déficit de démocratie, par l'impéritie des institutions et des mécanismes de représentation et de justice.

L'une des grandes conclusions est que la médiation possède le contenu et le fondement d'un ministère ecclésial. Ce n'est pas une tâche politique étrangère à la mission ecclésiale pour la paix et l'unité.

Le fait que l'agir de l'Église et des évêques trouve son fondement au plus profond de leur ministère épiscopal et pastoral et par conséquent peut donner lieu à cette capacité de confiance et de service est ainsi justifié et expliqué. En raison de la nécessité de l'appel prophétique à la conversion, la paix et la médiation sont une chance et un défi pour la proclamation d'une parole créatrice d'une vie nouvelle pour tous.

*Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.*

**DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.**

**Abonnement annuel :** France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • **Prix d'un dossier :** 6 F

**Points rencontre à Paris :** CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris  
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50  
Fax (1) 45 55 28 13.